

TRAVAILLER ENSEMBLE POUR L'AMÉLIORATION DE L'ÉTHIQUE ANIMALE ET DES SOINS AUX ANIMAUX EN SCIENCE

Plan stratégique 2015-2020 du Conseil canadien de protection des animaux

© Conseil canadien de protection des animaux, 2015

ISBN: 978-0-919087-62-0

190, rue O'Connor, bureau 800
Ottawa (Ontario)
K2P 2R3

www.ccac.ca
613-238-4031

REMERCIEMENTS

Le CCPA remercie les organismes membres, leurs sociétés affiliées et les groupes de parties intéressées ci-dessous pour leur précieuse contribution au *Plan stratégique 2015-2020 du CCPA*.

Organismes membres

Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)
Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC)
Association canadienne de la médecine des animaux de laboratoire (ACMAL)
Association canadienne des médecins vétérinaires (ACMV)
Association canadienne pour la science des animaux de laboratoire (ACSAL)
Association des facultés canadiennes d'agriculture et de médecine vétérinaire (AFCAMV)
Association des facultés de médecine du Canada (AFMC)
Association des facultés dentaires du Canada (AFDC)
Compagnies de recherche pharmaceutique du Canada (Rx&D)
Conseil canadien des départements de psychologie (CCDP)
Conseil national de recherches Canada (CNRC)
Environnement Canada (EC)
Fédération des sociétés canadiennes d'assistance aux animaux (FSCAA)
Fondation des maladies du cœur du Canada (FMCC)
Institut de recherche de la Société canadienne du cancer (IRSCC)
Pêches et Océans Canada (MPO)
Recherche et développement pour la défense Canada (RDDC)
Santé Canada (SC)
Société canadienne d'écologie et d'évolution (SCEE)
Société canadienne de bioéthique (SCB)
Société canadienne de zoologie (SCZ)
Universités Canada (UNIVCAN) [anciennement AUCC]

Sociétés affiliées

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG)
Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC)

Groupes de parties intéressées

Nous remercions tous les groupes de parties intéressées qui ont fourni des commentaires dans le cadre des consultations.

Nous tenons à remercier les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) pour leur généreux soutien financier.

MOT DU PRÉSIDENT

Au cours des trois dernières années, le CCPA s'est renouvelé et a progressé, évoluant pour relever les défis et saisir les occasions du 21e siècle. En raison de la réduction importante de son financement, le CCPA a été obligé de repenser la prestation de ses programmes pour en assurer l'efficacité et la durabilité. De cette période intense d'évolution, le CCPA est sorti plus fort et plus déterminé, prêt à mettre en œuvre son plan stratégique 2015-2020.

Cette feuille de route pour les cinq années à venir a été élaborée par le conseil d'administration du CCPA et est le résultat de vastes consultations tenues auprès des parties intéressées en 2013-2014.

Dans ce plan, le CCPA s'est fixé les cinq buts ci-dessous, adoptés de concert avec les organismes membres et d'autres groupes de parties intéressées. Ces buts guideront nos activités au cours des cinq années à venir.

1) Relever la barre de notre processus d'élaboration de normes élevées
2) Veiller à ce que la composition du CCPA reflète mieux la société canadienne
3) Accroître le nombre d'établissements certifiés par le CCPA
4) Faire mieux connaître le mandat du CCPA parmi les parties intéressées, y compris la population canadienne
5) Renforcer notre viabilité et notre stabilité financière

Une collaboration continue est essentielle à ce plan stratégique. Le CCPA, bâti sur un solide partenariat canadien de scientifiques, d'établissements, de professionnels du bien-être animal, d'enseignants et de fournisseurs de soins aux animaux, a en effet besoin de l'appui de ces divers groupes de parties intéressées et de membres de la communauté pour réaliser ces objectifs. Au cours des prochaines années, le CCPA poursuivra sur cette voie.

Le présent plan stratégique établit l'orientation générale du CCPA pour les cinq prochaines années et nous vous invitons à collaborer avec nous pour construire l'avenir du CCPA. Ensemble, travaillons pour l'amélioration de l'éthique animale et des soins aux animaux en science au Canada.



Docteur Mark Torchia
Président du conseil d'administration
Conseil canadien de protection des animaux

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ 1

INTRODUCTION 3

VISION, MISSION, MANDAT ET PRINCIPES 4

BUTS 6

PLAN DE MISE EN ŒUVRE 12

TRAVAILLER ENSEMBLE 16

GOUVERNANCE 2014-2015 19

SECRÉTARIAT 20



RÉSUMÉ

Le présent plan stratégique constitue le premier pas du CCPA dans sa nouvelle voie. Dans ce plan, le CCPA s'est fixé cinq grands buts accompagnés d'objectifs précis qui guideront ses activités au cours des cinq années à venir.

But 1 – Relever la barre de notre processus d'élaboration de normes élevées

1. Optimiser l'élaboration des normes
2. Développer davantage l'initiative des Trois R pour améliorer l'éthique animale en science

But 2 – Veiller à ce que la composition du CCPA reflète mieux la société canadienne

1. Clarifier et promouvoir les avantages offerts aux membres
2. Diversifier la composition de l'ensemble des membres
3. Stimuler constamment la participation des membres

But 3 – Accroître le nombre d'établissements certifiés par le CCPA

1. Démontrer les avantages de la participation au programme
2. Accroître le nombre de participants au programme
3. Fournir aux participants la formation et les outils nécessaires pour leur permettre d'assurer des normes élevées en matière d'éthique et de bien-être animal

But 4 – Faire mieux connaître le mandat du CCPA parmi les parties intéressées, y compris la population canadienne

1. Transmettre un message clair et cohérent aux parties intéressées
2. Accroître la visibilité du CCPA

But 5 – Renforcer notre viabilité et notre stabilité financière

1. Répondre aux besoins des participants au programme du CCPA
2. Diversifier les sources de financement
3. Améliorer les compétences financières du CCPA

Le présent plan stratégique établit non seulement l'orientation générale qu'adoptera le CCPA au cours des cinq prochaines années, mais présente aussi la feuille de route pour passer à l'action. De fait, le plan de mise en œuvre (page 12) qui accompagne le plan stratégique définit les actions pour atteindre les objectifs et, en fin de compte, les cinq grands buts fixés.

Au cours des cinq années à venir, nous allons collaborer avec les organismes membres, les partenaires et les participants au programme du CCPA et prendre les mesures pour concrétiser la vision du CCPA selon laquelle les normes les plus élevées en matière d'éthique et de bien-être animal sont respectées dans toutes les activités scientifiques canadiennes faisant appel aux animaux.



PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020 DU CONSEIL CANADIEN DE PROTECTION DES ANIMAUX

INTRODUCTION

Le Conseil canadien de protection des animaux (CCPA) est l'organisme national responsable de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'encadrement de normes élevées pour l'éthique animale et les soins aux animaux dans le domaine scientifique au Canada.

Fondé en 1968, le CCPA est un organisme sans but lucratif indépendant qui agit dans l'intérêt de la population canadienne. Depuis sa création, le système unique du CCPA fait la promotion de normes élevées pour l'éthique animale et les soins aux animaux en science au Canada.

Le CCPA élabore des normes selon un processus qui intègre des données probantes et des opinions d'experts, les valeurs des Canadiens de même que le principe des Trois R (c'est-à-dire le remplacement, la réduction et le raffinement). De plus, il évalue et certifie les programmes qui font appel aux animaux en science dans les établissements pour s'assurer de leur conformité aux normes élevées du CCPA. Le système du CCPA est le seul au monde qui intègre dans une structure interdépendante l'élaboration de normes et des services de certification.

Le CCPA peut aussi compter sur l'aide de plus de 2 000 bénévoles répartis parmi 225 comités de protection des animaux (CPA) pour remplir son mandat et offrir son programme aux établissements à travers le Canada. Le CCPA est également dirigé par des experts bénévoles. Son conseil d'administration est composé de neuf directeurs élus par les 22 organismes membres qui reflètent un vaste éventail d'intérêts, d'enjeux et d'objectifs liés aux activités scientifiques menées avec des animaux au Canada.

Les activités scientifiques menées chez les animaux dans les établissements certifiés par le CCPA entrent dans l'une des cinq catégories suivantes :





Recherches fondamentales

Améliorer les connaissances sur les structures et les fonctions physiologiques essentielles à la vie et clarifier le rôle des animaux dans le milieu naturel



Études médicales ou cliniques

Apprendre à mieux connaître et traiter les maladies et les troubles chez l'humain ou l'animal



Création de produits ou d'appareils

Étudier les traitements possibles



Essais réglementaires

Vérifier l'innocuité des produits pharmaceutiques, biologiques ou chimiques et la sûreté des appareils médicaux



Formation

Apprendre des concepts scientifiques et acquérir des compétences pratiques dans une technique précise

VISION, MISSION, MANDAT ET PRINCIPES

VISION

Les normes les plus élevées en matière d'éthique animale et de soins aux animaux sont respectées dans toutes les activités scientifiques canadiennes faisant appel aux animaux.

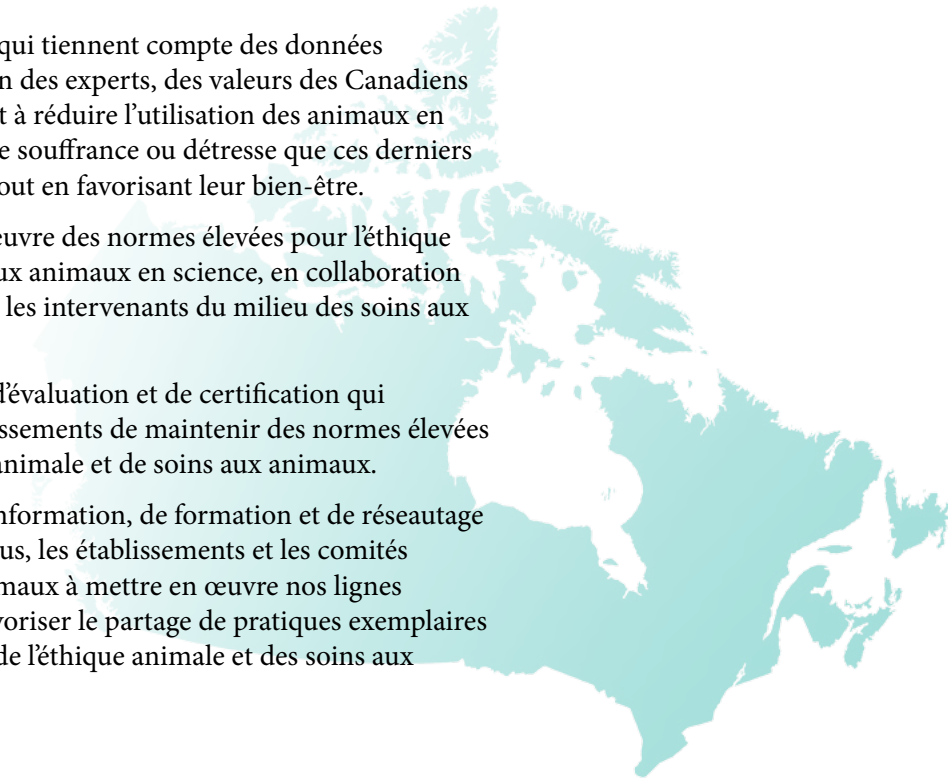
MISSION

Le CCPA veille à ce que la science au Canada ne fasse appel aux animaux qu'en cas de nécessité et à ce que, le cas échéant, ces animaux soient traités le mieux possible, conformément à des normes élevées et fondées sur des données scientifiques.

MANDAT

Dans l'intérêt de la population du Canada, le CCPA favorise l'éthique animale et les soins aux animaux en science en misant sur les stratégies suivantes :

- Élaborer des normes qui tiennent compte des données probantes, de l'opinion des experts, des valeurs des Canadiens et des stratégies visant à réduire l'utilisation des animaux en science ainsi que toute souffrance ou détresse que ces derniers pourraient ressentir tout en favorisant leur bien-être.
- Appuyer la mise en œuvre des normes élevées pour l'éthique animale et les soins aux animaux en science, en collaboration avec les chercheurs et les intervenants du milieu des soins aux animaux au Canada.
- Fournir des services d'évaluation et de certification qui permettent aux établissements de maintenir des normes élevées en matière d'éthique animale et de soins aux animaux.
- Offrir des séances d'information, de formation et de réseautage pour aider les individus, les établissements et les comités de protection des animaux à mettre en œuvre nos lignes directrices et pour favoriser le partage de pratiques exemplaires visant l'encadrement de l'éthique animale et des soins aux animaux en science.



PRINCIPES

Le CCPA adhère aux principes suivants :

Respect de la vie animale

Ce respect est à l'origine de toutes les activités d'élaboration de normes, d'évaluation et de certification du CCPA.

Légitimité

Les normes du CCPA sont fondées sur des données probantes.

Transparence

Le CCPA fonctionne de manière transparente, équitable et soumise à l'examen approfondi du public.

Coopération

Le CCPA fait équipe avec les organismes membres, les participants au programme et les parties intéressées pour favoriser l'éthique animale et le soin aux animaux en science.

Inclusion

Le CCPA collabore avec toutes les parties intéressées pour obtenir les conseils et les points de vue des experts et des représentants du public pour obtenir un consensus sur les enjeux entourant l'éthique animale et le soin aux animaux en science.

Intégrité

Le CCPA exerce toutes ses activités en toute honnêteté et agit toujours conformément aux normes les plus élevées d'éthique.



1 PREMIER BUT

Relever la barre de notre processus d'élaboration de normes élevées

Le CCPA est reconnu à l'échelle internationale pour ses normes. Ces dernières sont examinées par des pairs et soumises à des critères rigoureux en matière de vérification scientifique. De plus, il encourage continuellement les établissements canadiens à adopter et à mettre en œuvre le concept des Trois R (c'est-à-dire le remplacement, la réduction et le raffinement).

Les lignes directrices et les politiques du CCPA constituent le fondement de ses initiatives. En plus d'être actuelles et pertinentes, elles doivent aussi être fondées sur des données probantes. Les lignes directrices doivent ainsi être révisées régulièrement pour veiller à ce qu'elles tiennent compte des réalités actuelles et répondent aux besoins des parties intéressées.

Le CCPA entend donc conserver et consolider son excellente réputation en matière de normes.

Le CCPA entend conserver et assurer la pertinence, l'actualité et la grande qualité de ses lignes directrices.



Voici nos objectifs :

1 Optimiser l'élaboration des normes

Le CCPA devra veiller à ce que son processus d'élaboration des lignes directrices respecte les critères d'actualité, de pertinence et de fondement s'il veut que ces normes continuent de servir de points de repère en matière d'éthique animale et de soins aux animaux, partout dans le monde. Voilà pourquoi le CCPA consultera les parties intéressées ainsi que d'autres experts pour déterminer comment moderniser le processus de révision des lignes directrices et veiller à ce qu'elles reflètent toujours les données scientifiques les plus récentes, en plus de répondre aux besoins des participants au programme.

2 Développer davantage l'initiative des Trois R pour améliorer l'éthique animale en science

Le CCPA prône les principes de réduction, de remplacement et de raffinement qui s'appliquent aux animaux en science au Canada. Il collaborera avec des scientifiques canadiens et d'autres parties intéressées pour élaborer et mettre en œuvre des initiatives qui amélioreront le bien-être des animaux.

2 DEUXIÈME BUT

Veiller à ce que la composition du CCPA reflète mieux la société canadienne

Le CCPA est composé de 22 organismes membres qui représentent divers champs d'activités et qui s'intéressent à la science, à l'éducation, à l'éthique animale et aux soins des animaux en science.

Dans le cadre de son mandat, il incombe au CCPA d'agir « dans l'intérêt de la population du Canada ». Pour ce faire, la composition du CCPA doit refléter cet intérêt, c'est-à-dire la société canadienne d'aujourd'hui. La composition à cet égard doit donc évoluer avec la société.

Le CCPA doit viser l'apport de nouvelles entités qui appuient le mandat du CCPA et pourraient contribuer au travail de ce dernier grâce à leurs compétences et à leur expérience. Au cours des cinq prochaines années, le CCPA s'efforcera de repérer ces organisations et de travailler avec elles pour tirer profit de leurs points de vue et de leurs opinions.

Voici nos objectifs :

1 Clarifier et promouvoir les avantages offerts aux membres

Le recrutement de nouveaux membres sera facilité par une description claire et efficace des avantages offerts. Le CCPA se servira de nombreux modes de communication pour promouvoir ces avantages.

2 Diversifier la composition de l'ensemble des membres

Les nouveaux organismes membres doivent refléter la diversité de la société canadienne, appuyer le mandat du CCPA et offrir des perspectives et des opinions variées.

3 Stimuler constamment la participation des membres

Les organismes membres et leurs représentants contribuent grandement à la réussite du CCPA, mais seulement s'ils sont *actifs*. Le CCPA élaborera des stratégies pour encourager les membres à participer à son travail et à maintenir leur intérêt ainsi que pour les consulter, et ce, afin que toutes les parties puissent profiter de l'expérience et des compétences collectives.



Les organismes membres du CCPA s'intéressent à la science, à l'éducation, à l'éthique animale et aux soins aux animaux en science.

3 TROISIÈME BUT

Accroître le nombre d'établissements certifiés par le CCPA

Les établissements qui font appel aux animaux en science participent au programme du CCPA pour plusieurs raisons importantes. La première d'entre elles est l'assurance qu'en participant, ils se conforment à des normes élevées d'éthique animale et de soins aux animaux en science.

Tous les établissements canadiens qui gèrent des activités scientifiques faisant appel aux animaux en science et qui profitent d'un financement des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ou du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) sont tenus de participer au programme du CCPA et d'avoir un certificat de Bonnes pratiques animales – BPA[MD] du CCPA valide. Dans certaines provinces, il existe aussi des règlements obligeant les établissements à respecter ces lignes directrices.

D'autres établissements choisissent de participer au programme du CCPA purement et simplement pour des raisons d'éthique et de bien-être animal et parce qu'ils savent que c'est le meilleur moyen d'assurer le respect des normes canadiennes élevées au sein de leur organisme. La promotion de la participation de ces établissements sera au cœur de l'approche du CCPA en vue de réaliser sa vision selon laquelle les normes les plus élevées en matière d'éthique et de bien-être animal sont respectées dans toutes les activités scientifiques canadiennes faisant appel aux animaux.

Présentement, 167 établissements sont titulaires d'un certificat de Bonnes pratiques animales – BPA[MD] du CCPA.



Voici nos objectifs :

1 Démontrer les avantages de la participation au programme

Le CCPA croit fermement en la valeur de son programme fondé sur un système national d'examen par les pairs et se servira de divers canaux de communications pour en souligner la valeur, aux participants actuels et futurs.

2 Accroître le nombre de participants au programme

Le CCPA collaborera avec ses membres et ses participants pour repérer des établissements qui pourraient participer au programme et les attirer en leur montrant les avantages de cette participation. Le CCPA compte aussi augmenter sa visibilité auprès des gouvernements provinciaux et les encourager à faire de la certification du CCPA une condition pour les programmes faisant appel aux animaux en science, si ce n'est pas déjà le cas.

3 Fournir aux participants la formation et les outils nécessaires pour leur permettre d'assurer des normes élevées en matière d'éthique et de bien-être animal

Le CCPA offrira aux participants la formation et les outils leur permettant de réussir grâce à des séances d'information et de formation, comme des webinaires et des ateliers. Ces outils aideront les établissements à adopter des normes élevées pour un encadrement éthique des animaux en science.



QUATRIÈME BUT

Faire mieux connaître le mandat du CCPA parmi les parties intéressées, y compris la population canadienne

Les Canadiens et Canadiennes appuient généralement les activités scientifiques qui font appel aux animaux et comprennent son importance pour leur santé, leur bien-être et leur qualité de vie. Ils veulent toutefois être certains que le Canada dispose d'un système crédible pour encadrer l'éthique animale et les soins aux animaux en science.

Le CCPA est redevable envers les Canadiens et Canadiennes et donc responsable de les informer au sujet des animaux en science. Jusqu'à présent, ce mandat a été rempli principalement par la collecte et la diffusion de statistiques sur les animaux en science ainsi que par la publication de rapports annuels.

Cela dit, de nouvelles technologies, notamment les médias sociaux, permettent maintenant d'élargir le dialogue sur l'éthique animale et les soins aux animaux en science au Canada. Ces technologies offrent au CCPA une occasion de participer au dialogue tout en appuyant ses membres et ses participants dans leurs activités.

Les Canadiens et Canadiennes appuient généralement les activités scientifiques qui font appel aux animaux, pourvu qu'un système crédible encadre le bien-être de ces animaux.



Voici nos objectifs :

1 Transmettre un message clair et cohérent aux parties intéressées

Le CCPA élaborera et appliquera une nouvelle stratégie de communication permettant de déterminer les objectifs, les publics cibles, les messages clés et les activités nécessaires à l'atteinte des objectifs. Il travaillera avec ses membres et ses collaborateurs pour favoriser un dialogue national et renforcer une conscience générale de l'éthique animale et des soins aux animaux en science.

2 Accroître notre visibilité

Le CCPA remplit un rôle important dans la société canadienne pour veiller au bien-être des animaux en science, mais demeure peu connu de la plupart des personnes qui n'ont pas directement un rôle à jouer en matière d'éthique animale et de soins aux animaux en science. Le CCPA adoptera donc, dans le cadre de ses communications, une stratégie de sensibilisation visant à faire connaître ce rôle à toutes les parties intéressées et au grand public.

CINQUIÈME BUT

Renforcer notre viabilité et notre stabilité financière

Le CCPA est déterminé à trouver de nouvelles manières de financer ses programmes.



Auparavant, le financement du CCPA provenait principalement des IRSC et du CRSNG. Les organismes subventionnaires ont cependant commencé à réduire les contributions versées au CCPA à partir de 2013.

Compte tenu de cette réduction, le CCPA a entamé un processus national d'engagement des parties intéressées pour aborder précisément le sujet de la viabilité financière. Cet exercice a souligné la nécessité d'accroître l'efficience du CCPA, de réduire ses coûts et d'envisager de nouvelles possibilités pour améliorer la viabilité de ses activités. Le CCPA a déjà mis en œuvre des moyens d'économiser et s'est engagé à trouver de nouvelles manières de financer ses programmes.

Voici nos objectifs :

1 Répondre aux besoins des participants au programme du CCPA

Les participants aux programmes doivent payer pour profiter de la totalité des activités et des ressources du CCPA, par exemple les évaluations, la certification, la formation et la fourniture d'outils pour une éthique animale et des soins aux animaux en science de grande qualité. Le CCPA révisera régulièrement ces frais pour veiller à ce qu'ils soient adéquats et abordables.

2 Diversifier nos sources de financement

Le CCPA examinera la possibilité de faire appel au soutien financier d'autres ordres de gouvernement ou d'autres organismes de financement de la recherche ainsi que les mesures à prendre pour y arriver.

3 Améliorer nos compétences financières

Le CCPA cherchera à consolider ses compétences financières en recrutant des administrateurs possédant des connaissances dans ce domaine.

PLAN DE MISE EN ŒUVRE

Pour atteindre ces cinq buts, le CCPA doit clairement établir les mesures judicieuses à prendre. Le succès de la mise en œuvre du plan stratégique dépend de la définition d'actions précises pour atteindre chacun des cinq buts et de leur classement en ordre de priorité. Ces actions seront réalisées grâce à la contribution de notre équipe d'experts bénévoles qui possèdent de vastes connaissances et une solide expérience.

Des mesures découleront du plan de mise en œuvre et seront régulièrement optimisées au cours des cinq prochaines années pour s'adapter aux changements et aux défis et pour tirer parti des possibilités. Tout au long du processus, le CCPA continuera de faire participer les partenaires, les experts, les bénévoles et les parties intéressées concernant les projets et les initiatives clés à cet égard. Pour favoriser la reddition de comptes et l'atteinte des résultats voulus, le CCPA définira et mettra en œuvre un cadre de mesure du rendement pour évaluer les progrès réalisés à chaque étape.

Les actions prévues dans ce plan de mise en œuvre offrent au CCPA une structure fondamentale pour concrétiser avec succès sa vision pour 2020.



BUT 1	OBJECTIFS	ACTIONS
Relever la barre de notre processus d'élaboration de normes élevées	1 Optimiser l'élaboration des normes	• Instaurer un mécanisme pour classer par ordre de priorité les projets de lignes directrices • Définir et mettre en œuvre un plan de travail pour l'élaboration de normes • Optimiser le processus de révision des normes • Établir un processus permettant l'intégration rapide de nouvelles données scientifiques dans les normes existantes
	2 Développer davantage l'initiative des Trois R pour améliorer l'éthique animale en science	• Définir et établir l'ordre de priorité des initiatives liées aux Trois R • Planifier la mise en œuvre de stratégies pour appuyer les Trois R

BUT 2	OBJECTIFS	ACTIONS
Veiller à ce que la composition du CCPA reflète mieux la société canadienne	1 Clarifier et promouvoir les avantages offerts aux membres	• Élaborer des outils de communication et des mécanismes pour diffuser nos messages • Recruter et former des « ambassadeurs » pour représenter le CCPA • Susciter l'intérêt des organismes membres, actuels ou nouveaux
	2 Diversifier la composition de l'ensemble des membres	• Repérer des organismes qui pourraient devenir membres • Cibler des organismes qui représentent des segments de la société actuellement sous-représentés • Définir des critères rigoureux pour la sélection des organismes membres
	3 Stimuler constamment la participation des membres	• Communiquer régulièrement avec les organismes membres • Recueillir les commentaires des organismes membres concernant les initiatives du CCPA • Encourager la participation des organismes membres à diverses activités menées par le CCPA

BUT 3	OBJECTIFS	ACTIONS
Accroître le nombre d'établissements certifiés par le CCPA	1 Démontrer les avantages de la participation au programme	• Élaborer un cadre pour évaluer la valeur des programmes du CCPA • Réaliser des études de cas qui démontrent l'incidence de la participation au programme du CCPA • Concevoir un message et des outils pour communiquer la valeur du programme du CCPA • Créer un portail en ligne pour mettre des outils et des ressources uniques à la disposition des participants au programme
	2 Accroître le nombre de participants au programme	• Repérer d'éventuels participants au programme • Établir et mettre en œuvre un plan marketing
	3 Fournir aux participants la formation et les outils nécessaires pour leur permettre d'assurer des normes élevées en matière d'éthique et de bien-être animal	• Créer des outils et des plateformes de formation en ligne • Mobiliser des partenaires pour l'élaboration et le partage de matériel didactique • Organiser, en partenariats avec d'autres organismes, des ateliers sur des thèmes d'intérêt • Définir des mécanismes pour recueillir les commentaires sur la formation et les outils offerts

BUT 4	OBJECTIFS	ACTIONS
Faire mieux connaître le mandat du CCPA parmi les parties intéressées, y compris la population canadienne	1 Transmettre un message clair et cohérent aux parties intéressées	• Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de communication pluriannuelle et multiplateformes assortie d'un message fort et clair • Offrir aux porte-parole du CCPA une formation médiatique et orienter leurs efforts
	2 Accroître notre visibilité	• Développer l'intégration des médias sociaux pour joindre le jeune public, notamment la nouvelle génération de chercheurs • Élaborer et mettre en œuvre une stratégie pour informer le grand public sur l'éthique animale et les soins aux animaux en science au Canada • Créer et mettre en ligne des outils pour communiquer régulièrement et efficacement avec la communauté du CCPA

BUT 5	OBJECTIFS	ACTIONS
Renforcer notre viabilité et notre stabilité financière	1 Répondre aux besoins des participants au programme du CCPA	• Concevoir des outils pour recueillir les commentaires des participants au programme • Incorporer les commentaires reçus des participants au programme, dans la mesure du possible
	2 Diversifier les sources de financement	• Trouver des sources possibles d'appui des secteurs public et privé • Élaborer et mettre en œuvre une stratégie de partenariat pour la participation des partenaires habituels et occasionnels à des activités ou des initiatives de collaboration
	3 Améliorer les compétences financières du CCPA	• Recruter de nouveaux membres au conseil d'administration ayant une expérience dans le domaine financier • Nommer un trésorier au conseil d'administration • Concevoir un programme de formation continue en finance et en administration pour les membres du personnel concernés





TRAVAILLER ENSEMBLE POUR L'AMÉLIORATION DE L'ÉTHIQUE ANIMALE ET DES SOINS AUX ANIMAUX EN SCIENCE

Le maintien de ses partenariats et de son vaste réseau d'experts bénévoles est indispensable au CCPA pour atteindre les cinq buts du plan stratégique. La réussite du CCPA tient à son approche axée sur la collaboration et la formation en ce qui a trait à l'éthique animale et aux soins aux animaux en science. Par conséquent, le CCPA ne peut atteindre ces buts en faisant cavalier seul.

Une concertation continue avec toutes les parties intéressées, actuelles et futures, sera nécessaire pour relever la barre de notre processus d'élaboration de normes élevées, veiller à ce que la composition du CCPA reflète mieux la société canadienne, accroître le nombre d'établissements certifiés, faire mieux connaître le CCPA et renforcer notre stabilité financière.

La mise en œuvre réussie de ce plan stratégique au cours des cinq prochaines années, à l'instar du CCPA lui-même, repose sur la collaboration et la coopération. Ce n'est qu'en travaillant main dans la main que l'éthique animale et les soins aux animaux en science au Canada peuvent continuer à progresser. Nous nous réjouissons de collaborer avec nos nombreuses parties intéressées afin de réaliser notre vision pour 2020.





GOUVERNANCE 2014-2015

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mark Torchia (président)
René St-Arnaud (vice-président)
Edwin Kroeger (président sortant)
Denna Benn
Craig Bihun
Eileen Denovan-Wright
Shawn Eccles
Douglas Morck
Albrecht Schulte-Hostedde
Louise Desjardins (secrétaire, sans droit de vote)

COMITÉS PERMANENTS

Comité de la gouvernance et des nominations

René St-Arnaud (président)
Edwin Kroeger
Albrecht Schulte-Hostedde

Comité des affaires publiques et des communications

Ira Hill (présidente)
Denna Benn
Craig Bihun
Dick Bourgeois-Doyle
Kim Elmslie
James Gilchrist
Teresa McKernan
Andy Torr
Craig Wilkinson

Comité des évaluations et de la certification

Douglas Morck (président)
Craig Bihun
Julie Chevrette
Shawn Eccles
Darren Grandel
Sylvie Marleau
Tom Moon
Martha Navarro
René St-Arnaud
Éric Thorin
Mark Torchia

Comité des normes

Patricia Turner (présidente)
Philip Byrne
Barbara Cartwright
Eileen Denovan-Wright
Nicolas Devillers
Darren Grandel
Gordon Mitchell
Elisabeth Ormandy
Jim Sherry
Albrecht Schulte-Hostedde

SECRÉTARIAT

Louise Desjardins, directrice générale

Affaires publiques et communications

Pascale Belleau, directrice des affaires publiques et des communications
Felicetta Celenza, coordonnatrice des événements et des publications
Leah Siversky, spécialiste du marketing et des communications
Charlotte Tellier, traductrice scientifique
Emily Verlinden, coordonnatrice du graphisme et de la révision

Évaluations et certification

Michael Baar, directeur des évaluations et de la certification
Denis Rainville, directeur des évaluations
Sylvie Cloutier, directrice adjointe des évaluations
Malgosia Mosielski, directrice adjointe des évaluations
Jumoke Fasoyinu, agente de certification

Normes

Gilly Griffin, directrice des normes
Julie Dale, directrice de l'élaboration des lignes directrices
Wendy Clarence, analyste de recherche
Nicole Fenwick, analyste de recherche principale

Opérations

Deborah Biehler, directrice des opérations
Barbara Couto, adjointe administrative
Michelle Lavoie, adjointe administrative



Conseil canadien de protection des animaux

190, rue O'Connor, bureau 800
Ottawa (Ontario) K2P 2R3

www.ccac.ca